



Autorité de Régulation
des Technologies de Communication

COMMUNIQUE

Dans le cadre du renforcement de la lutte contre les kidnappings sur le territoire Malgache, une convention de partenariat a été signée, le 16 Octobre 2017, entre le Ministère de la justice, celui de la Sécurité Publique, le Secrétariat d'Etat chargé de la Gendarmerie Nationale, l'Autorité de Régulation des Technologies de Communication (ARTEC) et les opérateurs téléphoniques. Ladite convention vise à la mise en place d'une cellule dédiée aux investigations y afférentes. Les parties s'engagent de conjuguer les efforts, et assurer une coordination des actions, pour obtenir des résultats dans les plus brefs délais.